

Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Montréal, le 22 avril 2004
N° de dossier : 115805.18

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place-Victoria
2ième étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 2A2

Objet : Demande visant l'évaluation du mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance de SCGM en vue de son renouvellement R-3494-2002

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 21 avril relativement à la demande de remboursement de frais de certains intervenants.

La FCEI a présenté une demande pour un total de 8 heures respectant ainsi le nombre d'heure total accordé dans le cadre de la décision D-2004-51.

Me Liam Turner de notre cabinet a, dans les faits tel que l'illustre notre facturation, été présent à seulement quatre heures sur huit lors de l'audience. Au lieu de s'éterniser et de passer la journée à la Régie, constatant que sa présence n'était plus nécessaire, il a donc quitté évitant ainsi des frais non nécessaires.


Quant au temps de préparation demandé de quatre heures, ce temps nous apparaît tout à fait raisonnable ne serait-ce que pour faire un suivi du dossier pendant les négociations, de même qu'expliquer et faire le point avec l'analyste sur les tenants et aboutissants d'une telle audience dans le contexte où la Régie annonçait certains questionnements.

DM_MTL/115805-00018/676238.1

Nous croyons aussi que la Régie devrait donner une certaine latitude aux intervenants à l'égard des frais raisonnables dans le cadre de cette audience. En effet, si elle reconnaît la nécessité de huit heures de présence à l'audience encore faut-il se préparer et connaître les enjeux et ce, même dans le cadre de l'entente unanime puisque dans ce dernier cas, la Régie elle-même avait des questions et il nous apparaissait tout à fait raisonnable qu'une intervenante comme la FCEI soit représentée. Une représentation appelle nécessairement une préparation.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.



André Turmel

AT/nb

c.c. Par courriel à Me Jocelyn B. Allard et à tous les intervenants